

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 10 Novembre 1921

A. J. LEBLANC, Administrateur

Eglise Souvenir de Grand-Pré

Le Rév. A. D. Cormier, président du comité, a reçu tout récemment plusieurs souscriptions encourageantes, notamment les suivantes :

Rév. Ben. Lecavalier, Curé de Memramcook,	\$75
Rév. M. LeBlanc, Curé de St-Martin P. Q.	\$100
James E. White, Shédiac,	\$50
Patrice Hébert, Ecr., Dorchester,	\$25
Thadde Hébert, professeur à l'Université de Saskatchewan	\$25
Révérèdes Soeurs du Convent de Bouctouche	\$5
Rév J. J. McLaughlin, Richibouctou	\$10
Succursale Sormany, Collet N. B.	\$25
M. A. C. Roy, Campbellton, N. B.	\$25
Rév. C. J. Cyr, St-Anne, Madawaska	\$25

Le président du comité de l'église-souvenir a reçu du Rév Antoine Comeau, de St-Léonard, une belle lettre pleine d'encouragements.

"Arroser de l'or de la charité des enfants des martyrs le terrain de Grand-Pré pour y ressusciter le sanctuaire qui fut pour leurs pères à la fois le temple des promesses de fidélité indéfectible à Dieu et la prison où, à cause de cette fidélité, fut proclamé leur sentence de mort, est un geste vraiment digne de l'âme acadienne !"

Voici la lettre de M. A. C. Roy, de Campbellton, N. B. le 17 octobre, 1921.

"Rév A. D. Cormier, Shédiac, N. B.
Révérend Monsieur.

Je vous envoie mon chèque pour \$25, le montant de ma souscription à l'église-Souvenir

Je ne veux pas prendre d'engagement ; mais, si l'année prochaine on a besoin d'autres souscriptions, je me ferai plaisir de donner ce que je pourrai.

Veillez me croire, Rév. Monsieur,
Votre tout dévoué
A. C. Roy

Nous recommandons à nos lecteurs la lecture de la belle et patriotique lettre des sœurs de Charité de Bouctouche Kent, N. B.

Révérend et Bon Père,

Daignez accepter cette obole comme contribution pour l'Eglise-Souvenir de Grand-Pré. Nous voudrions bien que cette petite somme fut sept fois autant.

Vous souhaitant bonheur et succès dans cette belle œuvre nous vous prions de vouloir bien nous croire vos respectueuses petites sœurs acadiennes, Bouctouche.

Voici la lettre de la succursale Sormany, no 143, Collet N. B., le 18 octobre, 1921.

Cher Monsieur

Par l'entremise de la succursale Sormany, no 143 Collet, N. B., j'ai l'honneur de vous envoyer vingt-cinq piastres comme contribution à l'église-souvenir de Grand-Pré, afin de nous faire inscrire sur le tableau d'honneur. Nous tenons à faire notre possible afin d'assurer l'érection de la dite église. La tâche que vous avez entreprise, quoique honorable, n'est pas moins difficile et j'espère que chaque acadien digne du nom se fera un devoir strict de prêter l'oreille à votre appel, car c'est un appel qui mérite d'être entendu par tous les acadiens du globe. Nous formons des vœux pour que toutes les succursales de l'Assomption fassent leur devoir en plein. Vous rencontrerez des obstacles, mais avec l'appui des patriotes acadiens et l'encouragement de nos bons prêtres vous réussirez et vous mènerez à bonne fin ce beau mouvement et nous verrons notre église-souvenir se dresser majestueusement pour venger les proscrits de 1775.

A. L. Godin, 1er vice-président, suc. Sormany, no 143.

Une bourse offerte aux Acadiens par le Gouvernement Français

Est-ce assez beau et encourageant pour nous, Acadiens de constater que non seulement nos frères de la Province de Québec s'occupent généreusement de nous, mais encore, faut-il le remarquer avec reconnaissance, le gouvernement de notre ancienne mère-patrie, la France veut bien nous offrir une bourse annuelle de huit mille francs, afin de nous permettre d'envoyer à tour de rôle ceux de nos jeunes finissants de collège, ou d'université, désirant achever un cours de science, de littérature, de chimie, de musique, de peinture, etc.

L'heureuse initiative du zélé P. Monbourquette, curé d'Arichat, et de quelques autres patriotes, a prouvé encore une fois que le succès est toujours la récompense du zèle vécu et éclairé. Une visite de ces messieurs aux collèges et universités de Québec nous vaut, dès aujourd'hui, une dizaine de bourses pour les enfants les moins fortunés de l'Acadie. Reconnaissons de notre part à ces fervants de l'éducation, et nos remerciements les plus sincères aux institutions canadiennes-françaises. Leur générosité fraternelle nous comble de joie et d'espérance.

Et voici que aujourd'hui la magnanimité de la France veut combler trois siècles d'existence malheureuse de ses fils délaissés au delà de l'Atlantique, en leur accordant l'inestimable faveur d'accepter, dans l'université française de notre choix nos jeunes talents désirant aller puiser aux sources même de la science française le perfectionnement de leur éducation.

Après toutes les faveurs providentielles dirais-je, obtenus de différents sources dans les derniers dix ans, cette marque bénevoles de la part du gouvernement français nous va droit au cœur, ajoutant un fleuron de plus à notre gloire nationale. Ce qui nous prouve que la race française, là où elle se trouve que ce soit sur la terre de Clovis, de St-Louis, de Jeanne ou ailleurs, garde toujours le culte du souvenir.

Naturellement le public aimera savoir par quelle entreprise heureuse nous vient ce privilège appréciable à tant de titres. C'est un secret dont il faut demander l'explication à M. le Sénateur Bourque de Richibouctou, et à ses "complices" les frères Arthur et Théodore Beauchêne, le premier résident à Ottawa, le second, à Paris.

A ces trois patriotes l'Acadie devra une éternelle reconnaissance. Car ce n'est pas une mince affaire que de mener à bonne fin un plan pareil, de le faire passer par toute les glières du ministère des Affaires Étrangères, quelque bien disposés que soient ces distingués parlementaires. La parfaite réussite des frères Beauchêne et du Sénateur Bourque démontre le zèle, la patience, la délicatesse et le savoir-faire de ces messieurs. Un autre exemple de ce que peuvent faire les zélés et amants de la bonne cause.

Le 17 octobre dernier, M. le Sénateur Bourque faisait part à quelques amis convoqués à la hâte, de la largesse du Gouvernement français vis-à-vis les Acadiens. Fut constitué sur le champ un comité d'action composé de M. l'avocat Robidoux comme président, M. le Sénateur Bourque, le Dr. F. A. Richard, le P. A. D. Cormier et l'abbé D. F. Leger comme secrétaire.

A une réunion sub-séquente du comité, le 2 novembre courant, il fut résolu, vu l'honneur à nous fait par nos cousins de France, et la grande importance de la chose, de convoquer, à Moncton, pour le 24 de ce mois, tous les acadiens des provinces maritimes qui s'intéressent à l'éducation ; et d'une manière spéciale messieurs les supérieurs de nos trois collèges français, afin de former une association ou comité officielle et permanent qui, à l'avenir, verra au choix des futurs boursiers, etc.

En avant donc, frères de l'Acadie ! Notre mère-patrie nous tend les bras, levons nous et prenons notre rang dans la phalange des disciples de la science, de la littérature et des beaux arts. Montrons à nos cousins d'outre-mer que la race française d'Amérique n'a dégénéré ni en intelligence ni en courage ; et en retour, les nôtres puiseront là-bas à la source pure et limpide de la vraie culture française. Culture et génie si bien personifiés dans la généralissime Foch, dont la visite actuelle aux Etats-Unis soulève l'enthousiasme toute l'Amérique du nord.

D. F. Léger, Prêtre
Secrétaire ad hoc

Beau Succès

du cercle
DOLLARD des ORMEAUX

Samedi soir dernier, le Cercle Dollard des Ormeaux a donné au Théâtre Casino une séance dramatique et musicale qui a été fort goûté du public, si on en juge par l'assistance nombreuse et les applaudissements multipliés.

Il y avait deux comédies au programme. "On demande un acteur" et "Les Frayeurs de Tigruche". La fanfare joua ses meilleurs morceaux et les entr'actes furent fort goûtés.

Le lendemain, dimanche après midi, le concert fut répété au profit de l'église. Grâce à la générosité des Messieurs Abbis et David

qui mirent leur salle gratuitement, et gracieusement à la disposition du Cercle, les recettes se sont chiffées à \$87.95 bien que la majorité de l'assistance fut composée d'enfants que l'on recevait pour 10 cts. Les adultes pour 25 sous. Le Cercle, après avoir pris \$7.95 pour payer les dépenses a remis à M le curé la jolie somme de \$80.00.

Le lundi soir les mêmes amateurs se rendaient à Fort Kent où ils eurent aussi un brillant succès.

Le Cercle Dollard des Ormeaux s'affirme et nous espérons qu'il va continuer à préparer du bon théâtre et des amusements sains.

Cultivateurs lisez

"Le Madawaska"

Achetez chez MOSCOVICZ

au

— Comptoir des bons marchés —

-- pour moins --

Nous ouvrons notre nouveau comptoir de bons marchés ou beaucoup de valeurs exceptionnelles seront offertes à des prix modérés.

Nous vous demandons de comparer ces prix avec aucun autre en ville.

Pardessus pour hommes	100 paires Bas de Golf	Chemises fines pour hommes	Bottines noires pour garçons
15.50	Brun		Pockards
En Bruns et Gris	mélangés heather	Négligée	No 8, 8 1/2, 9, 10
	65c.	1.65	2.00 la paire

Dames, 20 paires de bottines de dames en drap gris cravanette, doublés pour hiver :: \$5.00

Beaucoup d'autres bons marchés. Entrez et voyez-les.

Les commandes par la malle recevront une prompt attention.

JOS. MOSCOVICZ

Le magasin pour hommes

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANAD

Siege social : MONTREAL

Capital Payé et Surplus \$4.400.000.00

Actif total, au delà de \$50.000.000.00

110 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an ; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston :

F. H. Bourgoïn, gérant local

TRISTE ACCIDENT A ST JOSEPH

Samedi dernier, dans l'avant-midi, un triste accident est arrivé à St. Jacques dans la concession de St. Joseph. Le fils de M. Pat Ouellet s'est tué d'un coup de fusil. Le jeune homme qui revenait en courant de la grange à la maison, tomba, et le fusil en frappant contre terre, partit, et la charge alla se lo-

ger dans la région du coeur. La mort fut presque instantanée.

Le jeune homme était âgé de 16 ans. C'était un jeune homme modeste. Il avait fait la sainte communion deux heures plus tôt, pour la clôture des Quarante Heures.

M. Pat Ouellet, le père du défunt est le frère de M. Art. Ouellet, et de Mesdames Jos Dubé et Jos Gagné de cette ville.

A la famille en deuil, Le Madawaska offre ses sympathies les plus vives.